

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 64 (1926)
Heft: 7

Artikel: Le feuilleton : le capitaine Renaud : variations de fantaisie sur un thème tiré de l'histoire du canton de Vaud : [1ère partie]
Autor: Roux, G.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-220117>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE FEUILLETON



LE CAPITAINE RENAUD

Variations de fantaisie sur un thème tiré de l'histoire du canton de Vaud

AU commencement du XVIII^e siècle, la rive suisse du Lac Léman était déjà le pays de Vaud — si beau — comme l'a qualifiée une locution devenue peu à peu populaire et aujourd'hui presque passée à l'état de grosse plaisanterie. Mais ce n'était pas encore notre « bon » pays de Vaud, notre canton de Vaud, où il est si doux de vivre, auquel on pense tant quand on est éloigné, où l'on est si heureux de revenir. A cette époque, si la nature était tout aussi belle, plus belle même, car les collines de La Vaux avaient alors moins d'échafas et laissaient encore descendre dans le lac, quelques ondoyantes cascades de verdure, à cette époque, quel triste spectacle que celui des populations vaudoises à tous les degrés de l'échelle sociale. Le peuple bien loin d'être mûr pour son affranchissement futur, livré, en pâture taillable et pressurable, aux familles influentes, qui obéissaient à Berne et regrettaient Savoie; la bourgeoisie songeait plus à s'arrondir et à défendre ses droits particuliers contre les griffes de l'Ours qu'à s'inquiéter des intérêts généraux; enfin, les baillis ou contrôleurs bernois obéissant aux vues politiques et financières de Leurs Excellences, mais songeant aussi que, titulaires de leurs postes pour six ans, il leur fallait profiter de ce temps pour promptement s'enrichir. De nobles exceptions avaient lieu, mais cependant tel est bien le résumé de l'état des choses au moment où commence notre récit. Les classes inférieures sans aspirations; les classes moyennes égoïstes, la noblesse cherchant un maître loin des rives du Léman et sur le tout, profitant de cet état général fâcheux, le patriciat bernois faisant peu à peu office d'autocrate.

Dans de pareilles conditions, il est facile d'établir ce qui devait se passer. Misères et vexations pour le peuple, indifférence et manque d'accord dans la classe moyenne; division des différentes familles nobles du pays, dont le nom eût pu servir de ralliement et dont les chefs préféreraient aller de droite et de gauche servir sous un autre drapeau. Enfin désordre complet de la base jusqu'à faite, à tel point que des coups de main dans un but de pillage étaient possibles dans nos vallées et que la piraterie pouvait encore exister sur notre lac tout aussi bien que dans la Méditerranée.

Il est impossible de douter du fait, puisque les lettres même du gouvernement bernois aux baillis en font mention (celle par exemple du 6 mars 1706). Voyez aussi les mémoires de H. Monod à ce sujet. — Cette contrée qui, aujourd'hui, n'est presque plus qu'un jardin, un verger continuel renfermait alors non seulement beaucoup de terrains incultes, mais des districts entiers, peu abordables, redoutés même des voyageurs. Vous aurez peine à le croire et pourtant le fait est certain, ces confiants rivages du lac Léman où l'on ferme à peine le soir sa maison, avaient, comme ceux des mers de Sicile et de Grèce, leurs bandits, leurs klephtes rustiques, assaillant volontiers d'un bon mot leurs mauvais coups et l'on parlait en ce temps des brigands du pays de Vaud. Cela seul dit tout sur la situation matérielle et morale d'un petit peuple assez misérable pour en venir là.

On croit peut-être qu'il ne s'agissait que de quelques vols plus ou moins effrontés. Non! il se commit, nous dit-on, expressément « des crimes horribles ». Les détails en furent ensevelis, mais l'importance et la sévérité que Berne mit dans la répression ne laissent aucun doute sur la gravité des faits. On ordonna des patrouilles générales. Chaque commune devait fournir autant d'hommes qu'elle avait accoutumé de le faire en temps d'alarme. Les soldats avaient en outre avec eux de bons chiens pour découvrir d'autant mieux les rôdeurs. Il fut défendu que personne n'eût à sortir de nuit sans une obligation très pressante. Les chefs de commune devaient autant que possible visiter toutes les maisons pour savoir si quelqu'un était absent, dans ce cas le questionnaire fortement à son retour, et procéder contre lui selon l'exigence du fait. Un grand nombre de gens suspects furent saisis, convaincus sans doute et roués vifs.

Ces « mauvais garçons » paraissent avoir formé des

bandes bien organisées et nombreuses; car l'une d'elles ne craignait pas d'assaillir la métairie d'un riche paysan, dont la famille et les domestiques faisaient une douzaine de personnes. Ils forcèrent la maison, saisirent et garrotèrent tout ce monde, les tourmentèrent cruellement, mirent les pieds du maître au feu et les lui brûlèrent « jusqu'aux cuisses », le frappant en outre à l'assommer pour lui faire déclarer où il cachait son argent. Enfin, ils l'achevèrent, ainsi que sa femme et quelques-uns des domestiques, puis fouillant partout et emportant ce qu'ils trouvèrent, ils disparurent « sans qu'on n'ait rien pu entendre d'eux, ni savoir ce qu'ils étaient devenus ».

Bien d'autres détails aussi caractéristiques, sur cette époque, seraient encore à citer; on les trouvera à la source que nous avons indiquée et où nous avons puisé l'idée du récit suivant :

C'était un soir d'automne de l'année 1722; la vendange s'achevait et, dans le petit village de Cully, chacun rentrait après une laborieuse journée. De toutes parts, par les chemins et les sentiers, attelages, vignons, vigneronnes et bambins regagnaient le logis. Bientôt les fenêtres aux petits vitraux s'illuminèrent, les portes closes à double tour et barrées indiquèrent que chacun ne songeait plus qu'au repas du soir et à attendre paisiblement le lendemain dans un sommeil bien gagné. Après avoir fait vacarme au bruit de quelques pas attardés, après avoir prolongé leurs aboiements en se répondant les uns aux autres et s'être dit bonsoir à leur manière, les chiens eux-mêmes, rôdant chacun dans son enclos, avaient fini par se taire.

C'était la nuit, une belle nuit d'automne; le lac, ses rives et ses coteaux dormaient baignés des rayons de la lune dans son plein. Les maisons se reflétaient toutes blanchies dans les flots mollement onduleux qui venaient battre leur pied. A une centaine de pas du bord quelques barques à l'ancre, l'antenne ployée, se balançaient doucement; au large un point noir, quel que bateau de pêche sans doute, rompait la calme solitude qui semblait régner en souveraine et s'imposer au paysage.

D'une maison sise tout près du lac et qui paraissait pourtant aussi endormie que les autres, un léger bruit s'éleva. Une porte s'ouvrit doucement dans une ruelle; un « viens » lancé fermement quoique à voix basse, fit surgir dehors un gros dogue qui paraissait du reste habitué à ces sorties mystérieuses, car aucune gambade ni aucun cri ne signalèrent son apparition. Puis, sans bruit, la porte fut fermée derrière quelqu'un aux côtés de qui le chien vint se ranger et qui évidemment n'appartenait pas à la race masculine. C'était en effet une femme encapuchonnée et enveloppée d'un manteau. On ne pouvait distinguer ses traits, mais à sa démarche et à sa tournure il était facile de juger qu'elle était jeune, robuste et de nature à se tirer mieux qu'une autre des périls éventuels d'une sortie aussi tardive.

La ruelle menait au lac près de l'endroit où finissaient les maisons. Elle la suivit, gagna la rive, la longea quelque temps, se baissant et précipitant le pas aux endroits où, faute de murs, d'arbres ou de buissons, elle ne pouvait se dissimuler dans les ombres projetées par la lune. Enfin, elle arriva, toujours suivant le lac, à un groupe de rochers trempant leurs branches jusque dans l'eau et formant un couvert où la nuit régnait sans partage.

— Es-tu là ? Et aussitôt comme pour lui répondre le chien se mit à agiter la queue et s'élança en avant avec un petit jappement contenu de plaisir.

— Bonsoir, sœur, dit une voix mâle sortant de l'obscurité et Marianne, c'est ainsi que s'appelaient la nocturne voyageuse, se sentit plutôt qu'elle ne se vit saisie et pressée par un bras vigoureux.

Puis tous deux firent quelques pas pour arriver à un endroit où le feuillage moins épais laissait tomber quelques lueurs et où l'on pouvait se voir pour causer. Quand ils se furent assis, profitant pour cela d'un endroit où le lac, dans ses hautes eaux, avait creusé la rive en forme de marche d'escalier.

— Que tu as tardé à venir ce soir, dit le jeune homme en prenant les deux mains de sa sœur dans les siennes.

— J'ai dû attendre que la ronde eût passé et que tout fût tranquille. Par cette belle soirée tout le monde est resté plus longtemps dehors. Mais enfin me voilà etc...

— Pauvre Marianne, courir les chemins à pareille heure. — Ah ! si je n'avais pas soif d'apprendre des choses de chez nous, je te défendrais bien de pareilles aventures. — Mais parle — dis-moi, qu'y a-t-il de nouveau ?

— Hélas, Marc, toujours rien de bien bon. — Ton départ, ta disparition, les commérages qu'on fait là-dessus n'ont pu qu'empirer les choses. Je ne te dis pas cela pour te faire de la peine, ajouta-telle tendrement en pressant la main du jeune homme. Je comprends que tu n'as pu faire autrement que de t'en aller, mais... et

ici elle hésita un peu, pourquoi te réfugier sur le lac ! Le capitaine Renaud et ses pareils n'ont guère bonne réputation, et naturellement, ceux qui les fréquentent, qu'ils y soient forcés ou non, on les met dans le même sac, et toi avec.

(A suivre).

G. Roux.

La baisse. — Dans un grand magasin de nouveautés de Zurich, une cliente entre et demande un article de ménage. Elle passe à la caisse et paie, mais le prix lui fait pousser un cri d'étonnement :

— 12 francs ?... Mais n'avez-vous pas annoncé une « baisse » sur ces articles ?

— Mais certainement, Madame!... avant, ces articles étaient au 2^eme étage, à présent ils sont au rez-de-chaussée !

Pudeur. — Guy L., ce soir, a une mauvaise note sur son carnet. Alors, en rentrant chez lui, il passe par l'escalier de service.

— Qu'est-ce que c'est que cette fantaisie ? lui demande sa maman...

— Avec une note pareille, je n'aurais jamais osé passer par le grand escalier...

Théâtre Lumen. — Pour son programme de cette semaine, la Direction du Théâtre Lumen s'est assurée l'exclusivité pour Lausanne de la dernière création de la célèbre artiste Raquel Meller dans **La Ronde de Nuit**, merveilleux film artistique et dramatique en 6 parties, dont le scénario a été tout spécialement écrit par Pierre Benoit pour Raquel Meller. La réalisation sinégraphique a été confiée à M. Marcel Silver et une partition musicale de M. Charles Silver, Grand Prix de Rome, est un second attrait pour ce spectacle. Ajoutons encore, qu'afin de donner à cette partie musicale tout le relief nécessaire, l'orchestre est renforcé, mais que malgré l'importance du spectacle, prix ordinaire des places. Tous les jours, matinée à 3 h., soirée à 8 h. 30 et dimanche 14, deux matinées à 2 h. 30 et 4 h. 30.

Royal Biograph. — A son programme de cette semaine, le Royal Biograph a inscrit une des toutes dernières créations de la célèbre artiste américaine Mac Murray : **Circe**, grand film artistique et dramatique en 4 parties d'après le scénario original de Blasco Ibanez. A la partie comique, citons également un excellent comique avec Buster Keaton, **La Guigne de Frigo**, 20 minutes de fou-rire. Enfin le programme comprend encore les actualités mondiales et du pays, par le Ciné-Journal suisse. Tous les jours, matinée à 3 h., soirée à 8 h. 30 et dimanche 14, deux matinées à 2 h. 30 et 4 h. 30.

Pour la rédaction: J. MONNET
J. BRON, édit.

Lausanne — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.



POUR OBTENIR DES MEUBLES

de qualité supérieure, d'un goût parfait, aux prix les plus modestes.

Adressez-vous en toute confiance à la fabrique exclusivement suisse

MEUBLES PERRENOUD

CHEMISERIE DODILLE

Rue Haldimand, LAUSANNE

COLS, CRAVATES, CHAUSSETTES, Sous-VÊTEMENTS
Spécialité de Chemises sur mesure

CAISSE POPULAIRE D'ÉPARGNE et de CRÉDIT

Lausanne, rue Centrale 4

CAISSE D'ÉPARGNE 4 1/2 %

Dépôts en comptes-courants et à terme de 3 % à 5 %

Toutes opérations de banque

Succursale de Lausanne: PÉPINET - Gd-PONT

PHOTOS Une belle photo est signée

MESSAZ & GARRAUX

14, Rue Haldimand — Lausanne — Téléphone 86.23

TIMBRES POSTES POUR COLLECTIONS



Choix immense

Achat d'anciens suisses 1850-54

Envoi prix-courants gratuits

Ed. ESTOPPEY

Grand-Chêne, 1 Lausanne